



REUNION DES MINISTRES DES FINANCES DE LA ZONE FRANC



Le Ministre des Finances et du Budget **Dr ABDOULAYE-SABRE FADOU**, accompagné du Directeur Général du Ministère, du conseiller du Ministre, du Directeur Général du Trésor et du Directeur National de la BEAC a pris part le vendredi 13 avril 2018 à Brazzaville à la réunion des Ministres des Finances de la Zone franc. La réunion est présidée par M. Calixte NGANONGO, Ministre des Finances et du Budget de la République du Congo.

La réunion de Brazzaville se tient dans un contexte économique marqué par une reprise de la croissance à l'échelle du continent africain, les ministres des Finances, les présidents des institutions régionales et les gouverneurs des banques centrales ont rappelé leur souhait d'œuvrer pour le développement des pays de la Zone franc et de mettre en œuvre des politiques économiques soutenables susceptibles de promouvoir une croissance inclusive. Ils ont réitéré leur volonté de continuer à faire de la Zone franc un espace de dialogue ouvert et de coordination des politiques publiques, en lien avec les principaux bailleurs et institutions. Un tel espace d'échange, qui revêt une dimension unique en Afrique, reste un facteur de stabilité et de développement.

L'amélioration de la convergence nominale n'a pas été perdue de vue par les participants, qui restent cependant en-deçà des résultats escomptés. Ils ont en particulier noté les risques découlant d'importants déficits publics et d'un réendettement rapide, qui sont susceptibles de remettre en cause les équilibres internes et externes des Etats concernés.

Pour garantir le bon fonctionnement des unions monétaires et préserver la soutenabilité des trajectoires de développement, les ministres des finances, les présidents des institutions régionales et les gouverneurs des banques centrales se sont accordés sur la nécessité de poursuivre et renforcer leur approche coordonnée. De la même façon, la convergence réelle peine à progresser dans la Zone franc, témoignant des nombreux obstacles auxquels se heurte l'intégration régionale. Dans ce contexte, les participants ont souligné la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des mesures permettant de renforcer cette intégration régionale, facteur de résilience et de solidarité des Etats de la Zone franc. A ce titre, les participants ont salué la mise en œuvre de nouveaux tableaux de suivi des recommandations, adoptées par les ministres des Finances et portant sur l'intégration commerciale, le développement du crédit et la mobilisation des recettes fiscales. Ces instruments d'orientation des politiques publiques pourront servir d'appui aux efforts de convergence des pays de la Zone franc.

Lors de cette réunion les participants ont noté qu'une majorité de pays de la zone a conclu un programme avec le Fonds monétaire international (FMI), ce qui contribue à l'harmonisation des diagnostics à l'échelle sous-régionale et à la coordination des politiques macroéconomiques ainsi que des réformes économiques et financières mises en œuvre. Les mesures opérées dans le cadre des programmes, et les apports de financements notamment du FMI, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne et de la France, contribuent conjointement à l'amélioration de la situation économique et de la confiance vis-à-vis de la Zone franc.

En plus, les échanges de cette assise ont porté également sur les enjeux de la lutte contre le financement du terrorisme. Les ministres des Finances, les présidents des institutions régionales et les gouverneurs des banques centrales, ont exprimé leur gratitude à l'endroit du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) et le Groupe d'Action contre le blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) pour la production du document préliminaire sur la question, soutenu par la Banque mondiale.

Ils se sont accordés sur une série d'axes d'action tirée de ce document et invitent les autorités compétentes à s'en inspirer. A l'avenir, le suivi de la mise en œuvre de ces mesures sera assuré par le Comité de liaison anti-blanchiment de la Zone franc.

Les problématiques de mobilisation des ressources intérieures n'ont pas été perdues de vue. Les participants ont également échangé sur l'importance de renforcer la lutte contre les flux financiers illicites et le financement du terrorisme via la coopération fiscale internationale et la mise en œuvre de dispositifs adaptés, avec le concours des banques centrales, des commissions bancaires et des organismes régionaux de type GAFI. Les ministres des Finances ont ainsi décidé de soutenir la déclaration de Yaoundé du 15 novembre 2017. Cette déclaration encourage les pays africains, avec le soutien du Secrétariat du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, à explorer une collaboration destinée à conforter les efforts des pays africains dans la lutte contre les flux financiers illicites pour améliorer la mobilisation des recettes intérieures.

Enfin, il est important de signaler que la conclusion de cette première revue ne signifie aucunement la fin des réformes, mais l'ouverture d'une nouvelle phase devant conduire notre pays vers une reprise économique durable au bénéfice social de nos populations.

Notre pays doit maintenir le cap des réformes, conformément aux engagements pris par les Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale lors du Sommet du 23 décembre 2016 à Yaoundé.

Fait, le 13 avril 2018

Le Ministre des Finances et du Budget

Dr ABDOULAYE SABRE FADOUL


MESSAGE

Chers (es) Contribuables ;
A partir du 1^{er} mars 2018, le Ministère des Finances et du Budget passe à la Bancarisation de toutes les recettes de l'Etat. Payer les droits et taxes de l'Etat auprès des banques partenaires du Ministère des Finances et du Budget.

Les paiements se feront toujours au trésor là où il n'y a pas d'agence bancaire. Rapprochez-vous des services compétents les plus proches pour d'amples informations.

« Ceci est un message du Ministère des Finances et du Budget »

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
N°002/PR/PM/MFB/2018



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministre des Finances et du Budget porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale, que le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) a examiné et adopté, ce vendredi 13 Avril 2018, la première revue du Programme triennal appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) signé le 30 Juin 2017.

La conclusion satisfaisante de cette 1^{ère} revue du Programme vient non seulement couronner les efforts de stabilisation et de relance de notre économie, mais elle permet également le décaissement immédiat de cinquante (50) millions de dollars du FMI, et ouvre la voie au décaissement des appuis budgétaires de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne, soit un total attendu de quatre vingt (80) milliards de FCFA au titre de l'exercice 2017.

Le Conseil d'administration salue le fort engagement des plus hautes tchadiennes et encourage le Gouvernement à poursuivre de façon soutenue les réformes prévues dans le cadre de ce Programme pour relancer la machine économique. À ce titre, un accent particulier devra être mis, notamment sur :

- la non accumulation des arriérés extérieurs ;
- une meilleure gestion de la masse salariale ;
- une meilleure mobilisation des ressources fiscales ;
- la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la supervision du secteur bancaire et ;
- une amélioration de la gestion des finances publiques.

Cet aboutissement qui est le fruit des clairvoyantes orientations de Son Excellence IDRISSE DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat, vient à point nommé car il permet de sécuriser les financements prévus dans le Programme et ramener les finances publiques vers une trajectoire soutenable.

Le Ministre des Finances et du Budget adresse ses remerciements au Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour son constant soutien dans la conduite de ce processus.



MESSAGE

Citoyennes, Citoyens,
Pensez à sécuriser vos biens immobiliers en payant des droits d'enregistrement exceptionnellement réduits en 2018.

Les droits d'enregistrement sur les transactions immobilières sont réduits de 50% par la loi de finances 2018.

Alors profiter des nouvelles dispositions fiscales pour vous procurer votre titre foncier.

- Avoir un titre foncier, c'est garantir la sécurité de votre patrimoine ;
- Avoir un titre foncier, c'est avoir facilement accès aux services des banques ;
- Avoir un titre foncier, c'est penser à l'avenir de vos enfants.

Approchez-vous des services des Domaines au Ministère des Finances et du Budget pour avoir toutes les informations.

« Ceci est un message du Ministère des Finances et du Budget »